L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 22 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 22 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—un terrain borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, avec bâtisses et améliorations.

Par S. Guichault, à son bureau d'encan,—un lot de meubles.

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres, Bottes, Souliers, et Brodequins.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée de valeur dans le 2ème District à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées rue Bourbon entre celles St-Anne et Dumaine, Deuxième District. Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

L'Usurpation Kellogg à Washington.

Il n'est pas douteux aujourd'hui, que le gouvernement de Kellogg, en Louisiane, est considéré par le Congrès comme une usurpation, et, cependant, ce gouvernement continue à exister sous la protection des baïonnettes fédérales, parce que la majorité du Congrès, par des considérations de parti, n'ose pas renverser, par une mesure directe, cette usurpation qui a dû son existence à l'intervention du président.

Le président Grant après avoir installé Kellogg au pouvoir, a déclaré s'en rapporter au Congrès pour la décision définitive à rendre sur la légalité du gouvernement usurpateur; il a ajouté que jusqu'à cette décision, il maintiendrait ce qu'il avait fait, donnant ainsi à entendre à ses partisans qu'il lui serait désagréable que Kellogg fût renversé.

Le Congrès a donc, jusqu'ici, reculé devant le renversement de Kellogg, mais comme le parti républicain ne voulait pas ajouter au fardeau de ses iniquités, celui de la monstrueuse usurpation commise en Louisiane, il a refusé, dans chaque occasion, de reconnaître Kellogg et sa législature comme constituant le gouvernement légal de la Louisiane.

C'est ainsi que Pinchback, l'élu de l'Assemblée Kellogg, n'a pu, malgré toutes ses instances, se faire admettre au Sénat des Etats-Unis, et que la Chambre a également rejeté sa prétention d'être admis comme représentant élu par l'Etat en général.

Il est vrai que le Sénat a refusé d'admettre McMillan et la Chambre Sheridan, ce qui est un refus de reconnaître le gouvernement McEnery. Mais que conclure de là? Sinon que cette action du Congrès semble entraîner la conclusion forcée qu'il n'y a pas de gouvernement légal en Louisiane. Il semblerait, en présence de cette attitude des deux Chambres, qu'il n'y a qu'une solution possible, celle qu'a proposée le sénateur Carpenter—une nouvelle élection. On ne l'ignore pas à Washington. Aussi, comme on comprend qu'il serait illogique de rejeter le bill Carpenter par un vote direct, on l'ajourne constamment par des tactiques parlementaires et il est à craindre qu'on ne l'ajourne indéfiniment.

Mais voici un incident nouveau qui va porter un coup de plus à l'usurpation.

Le président Grant a invoqué pour unique excuse de son intervention, le fameux ordre de minuit du juge Durell, son devoir, a-t-il dit, étant de faire exécuter les ordres des cours. L'excuse était pitoyable, mais comme le parti républicain ne voulait pas censurer son porte-drapeau, le président, on a crié haro sur le baudet, et Durell a été menacé d'être sacrifié comme victime expiatoire.

Le comité tout entier du Sénat, y compris Morton, dans la session de 1873, a qualifié sa conduite d'injustifiable et a déclaré que son intervention ne pouvait être excusée par aucun motif. D'un autre côté, la Chambre chargeait un comité d'examiner s'il y avait lieu de le mettre en accusation.

L'ancien Congrès ayant été remplacé par un nouveau, Durell a pu, un moment, croire qu'il en serait quitte pour la peur. Mais son affaire, reprise en sous-œuvre par un nouveau comité, vient d'aboutir à un rapport qui conclut à la mise en accusation. Six voix contre quatre se sont prononcées dans ce sens.

La Chambre adoptera-t-elle les conclusions du rapport? C'est ce que nous ne saurions dire, mais la décision du comité vient ajouter son poids à celui de l'opinion exprimée par tous les jurisconsultes éminents du Sénat, y compris Morton, le défenseur de Kellogg.

En réalité, personne dans le Congrès n'a encore osé prendre la défense de Durell, personne n'a osé prétendre qu'il eût le pouvoir de faire saisir le Capitole de la Louisiane par des troupes fédérales, pour en interdire l'accès aux législateurs élus par le peuple, et permettre ainsi à une législature usurpatrice de s'y installer.

Mais, alors, si cela est, comme cette organisation par la force, par l'illégalité et par la fraude, est le point de départ, la pierre d'assise de tout ce qui s'est fait depuis, n'en résulte-t-il pas, comme conséquence forcée, que le gouvernement de Kellogg est une usurpation flagrante, une atteinte aux droits du peuple de cet Etat, une violation de tous les principes constitutionnels, une négation de la forme républicaine de gouvernement garantie par la Constitution?

Qu'on suppose, en effet, que Durell n'ait pas lancé son ordre de minuit. Les législateurs, réellement élus par le peuple, se seraient assemblés dans le Capitole, et personne ne doute que la Législature, organisée librement, n'eût proclamé McEnery et Penn, comme gouverneur et lieutenant-gouverneur élus. Les cours de district auraient eu pour juges ceux que le peuple avait nommés et nous n'aurions pas vu le remaniement arbitraire que les usurpateurs ont cru nécessaire d'opérer pour avoir l'appui du judiciaire. Les choses eussent suivi leur cours légal, normal et régulier et la Louisiane serait, aujourd'hui, en pleine voie de réforme et de réorganisation.

La conclusion à tirer de la condamnation de la conduite de Durell par le comité du Sénat et par celui de la Chambre, nous semble irréfutable. Si, maintenant, la Chambre s'ajourne le 22 juin, sans statuer sur ce rapport, et si le Sénat s'ajourne sans avoir voté sur le bill Carpenter, nous aurons le droit de dire que le Congrès a commis à l'égard de la Louisiane, le déni de justice le plus fragrant et le plus illogique qu'on puisse imaginer. Il y a plus, nous croyons que cette reculade du Congrès serait impolitique.

Le refus d'agir serait interprété par la nation comme une complicité honteuse avec l'usurpation, et il ferait tout autant de tort au parti républicain, dans les élections d'automne, qu'eût pu en faire une reconnaissance audacieuse de l'usurpation.

Attendons la fin!

Pour 10,000 numéros
Pour 10,000 numéros
Pour 10,000 numéros
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
Il y a 270 lots gagnants,
Il y a 270 lots gagnants,
Il y a 270 lots gagnants.
Oui, 270!!!

—L'instruction militaire est à peu près complète maintenant dans tous les lycées, collèges et écoles de France. On parle d'une grande revue militaire des élèves de tous les lycées nationaux, qui serait passée à Longchamp, dans les derniers jours du mois de mai, par le maréchal de Mac-Mahon.—Le ministre de la guerre a visité samedi l'École Polytechnique. Il a passé les élèves en revue et est revenu fort satisfait.

—On organise en ce moment, dans le département de Vaucluse, une grande fête littéraire pour la célébration du cinquième centenaire du poète Pétrarque, mort le 18 juillet 1374.

La fête aura lieu sous le patronage des autorités, à la fontaine de Vaucluse, les samedi 18 et dimanche 19 juillet prochain.

La Question des Levées.

Plusieurs symptômes semblent indiquer une disposition favorable à la reconstruction des levées par le gouvernement fédéral. Le *Herald* s'est prononcé dans ce sens et, au Sénat, le sénateur Cameron, l'un des partisans de l'administration, s'est exprimé en ces termes:

Je voudrais voir une allocation faite par ce gouververnement pour empêcher ces inondations. Un système convenable d'endiguement, scientifiquement combiné, nous permettrait d'établir, en deux ou trois ans, des digues qui rendraient le Mississippi aussi sûr que l'Hudson. Nous avons, d'année en année, fait dans ce but des allocations temporaires qui ont été perdues

. . . .

Je crois que trente à quarante millions de dollars feraient de toute la vallée du Mississippi une région aussi sûre que la région que le Nil arrose maintenant.

Si le Congrès partageait les idées de M. Cameron, le gouvernement des Etats-Unis pourrait entreprendre un travail gigantesque qui livrerait à l'agriculture une immense étendue de terres et, comme nous l'avons dit, il trouverait une compensation soit dans les revenus provenant de l'augmentation de la population, soit dans une taxe spéciale qui pourrait être levée sur les terres protégées. Mais nous craignons que le Congrès ne s'ajourne sans rien décider pour les levées.

ELECTION D'UN SÉNATEUR DÉMOCRATE.—La législature du Connecticut vient d'élire pour sénateur un démocrate prononcé, de ceux qu'on appelait *copperheads* pendant la guerre. D'ici à quelques années nous espérons voir les démocrates en majorité au Sénat. Quant à la Chambre, elle pourrait bien être démocratique en 1876.

LA CAUSE DE LA LOUISIANE.—Nous avons reçu une très longue communication portant ce titre. Tout en appréciant les sentiments patriotiques de l'auteur de cette dissertation, nous ne pouvons la publier, d'abord faute d'espace, et ensuite parce que l'abstention à laquelle l'écrivain conclut, nous a toujours paru la plus mauvaise des politiques. L'histoire des luttes politiques de divers pays nous a convaincu que l'abstention équivaut à un suicide. C'est à l'abstention des conservateurs qu'a été due l'élection de Warmoth et les cinq années de spoliation et de ruine qui en ont été la conséquence. Nous sommes en faveur de l'action, de l'action et encore de l'action, car nous ne voyons de salut à attendre que de nous-mêmes.

DÉCISION SUR L'IMPORTATION DES VINS.—Le juge Shipman, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, à New-York, a décidé que la valeur des bouteilles dans lesquelles du vin est importé, est un des éléments à considérer dans l'établissement des prix pour la fixation des droits d'importations.

LA SUCCESSION DE MADAME PONTALBA.—Une tentative a été faite pour faire ouvrir la succession de Mme Pontalba, avant même que les preuves légales de son décès soient arrivées. Il y aurait là une bonne aubaine pour l'administrateur public des successions. Mais les héritiers prendront sans doute leurs précautions pour protéger leurs intérêts.

LE CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS.—La salle Grunewald était, hier soir, littéralement comble, car un grand nombre de personnes ont dû rester debout. L'assemblée était aussi brillante que nombreuse, et la recette au profit des inondés a dû être excellente. Nous félicitons mademoiselle Romey, l'organisatrice du concert, du succès de cette belle soirée, dont elle a eu l'idée, et nous complimentons les demoiselles qui y ont participé comme pianistes ou comme chanteuses.

Les ouvertures de *Jeune Henri* et de *Guillaume Tell* ont été exécutées avec un ensemble remarquable, et les chœurs à trois parties ont produit un fort bel effet. Les solos de chant ont obtenu un grand succès et nous complimentons mesdemoiselles H.; C. B.; et M., qui ont mis leurs jolies voix au service de cette bonne œuvre. M. A. B., baryton, doué d'un très bel organe, a chanté la cavatine du *Bal masqué* de façon à mériter les honneurs du bis, et il a dit *Les Rameaux*, de Faure, avec un égal succès.

M. D.... a chanté avec verve deux chansonnettes comiques.

Mlle Laudumiey, pianiste d'un mérite reconnu, tenait le piano.

Bref, la soirée a été charmante, et le public a manifesté sa satisfaction par des témoignages non équivoques.

N'oublions pas de dire que M. Grunewald, avec la libéralité dont il a si souvent donné des preuves, a eu sa part de la bonne œuvre entreprise par Mlle Romey en mettant sa salle et les douze pianos à la disposition des demoiselles de la Nouvelle-Orléans qui donnaient le concert.

L'ENFANT AVEUGLE.—Sous ce titre M. Adolphe Calongne vient de publier une poésie qui se vend au profit d'un enfant aveugle âgé de dix à douze ans, auquel une opération chirurgicale pourrait peut-être rendre la vue. M. Calongne a pris pour sujet la situation de son jeune protégé et il l'a traité avec cette délicatesse de sentiment qui est la qualité dominante de ses poésies.

SERMON EN FAVEUR DES INONDÉS.—Un de nos abonnés nous envoie le texte d'un chaleureux appel en faveur des inondés prononcé en chaire par le révérend père Rouget, dans l'Eglise d'Abbeville. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire, suivant le désir de notre correspondant, mais nous apprécions à leur juste valeur les nobles et charitables sentiments qui y sont exprimés.

GRAND PIQUE-NIQUE.—La société de bienfaisance des dames hébraïques doit donner dimanche un grand pique-nique dans le parc Oakland. Nos remerciements à qui de droit pour les invitations que nous avons reçues.

GRAND BAL AU PROFIT DES INONDÉS.—Un grand bal doit être donné samedi prochain dans la salle Stonewall Jackson, au bénéfice des inondés. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

PIQUE-NIQUE.—La société des Twelve Wisemen a organisé, au profit de l'Ordre, un grand pique-nique qui aura lieu au City Park et durera deux jours, dimanche et lundi, 24 & 25 mai. Le prix du billet est de 50 cents; les dames ne paieront que moitié prix, et l'entrée sera gratuite pour les enfants au dessous de douze ans. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour le maintien de l'ordre. Il y aura musique, danses, &c. Nous prions le comité d'invitation d'agréer nos remerciements pour les billets qui nous ont été envoyés.

FESTIVAL DE MAI.—Il y aura dimanche et lundi, 24 et 25 courant, un grand Festival de mai aux Fair Grounds au profit des écoles allemandes-américaines. Nous remercions le comité d'invitation des billets d'entrée qu'il a eu la gracieuseté de nous adresser.

☞ Le chemin de fer de Jackson est la seule ligne qui fasse connexion à Louisville avec le Fast Express (rapide express) de l'Est et avec un seul changement de chars jusqu'à New-York. On peut retenir d'avance des chars-dortoirs de Pullman pour tout trajet ou pour le nombre de jours qu'on veut en s'adressant à M. A. D. Sheldon, agent, sous le City Hotel, au coin des rues Camp et Commune.

Un gros lot de $20,000
Est fort séduisant en vérité.
Un gros lot de $20,000
Est fort séduisant en vérité.
Eh bien! il sera gagné
Le 30 mai 1874.
Eh bien! il sera gagné
Le 30 mai 1874,
Oui, le gros lot sera gagné
Le 30 mai de cette année.

TEMPERATURE.—21 mai 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	78	26
12 M.	88	31
3 P. M.	91	33
6 P. M.	88	31

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Nos voisins de Washington ont eu, samedi dernier, une assemblée préliminaire dans le but de viser à l'organisation d'un club de la Ligue Blanche. L'assemblée était nombreuse et respectable, et si ce n'eut été des eaux qui submergent encore le pays des alentours et qui entravent beaucoup la circulation, la foule aurait encombré les rues.

Néanmoins, quatrevingt-six de ceux qui étaient présents ont signé la liste, et des noms des plus respectables et des plus influents.

Quatrevingt-six pour donner le branle au mouvement dans cette localité, c'est sans doute beaucoup mieux qu'on avait lieu d'espérer, et on peut augurer une augmentation du double avant peu de semaines.

L'assemblée s'est ajournée au Samedi 23 de mai courant, lequel jour l'organisation du Club aura lieu.

La ligue blanche trouve cependant de l'opposition, si nous en jugeons par le défi suivant:

Opelousas, 12 mai 1874.

M. l'Editeur,

Ayant entendu dire qu'une organisation connue sous le titre de "Ligue Blanche" est sur le point de se former dans cette paroisse; et étant d'opinion qu'une organisation semblable serait en conflit avec une saine politique du pays, et préjudiciable aux intérêts de l'agriculture de la paroisse St-Landry, nous proposons par les présentes de rencontrer les partisans de cette organisation tels jours et à tels lieux qu'il leur plaira de désigner, dans le but de discuter en présence de nos 30 paroisses la propriété d'une semblable organisation.

Henry L. Garland, Geo. W. Hudspeth, F. Perrodin, John E. King, E. D. Estilette, B. A. Martel, W. A. Robertson.

—Nous lisons encore dans le *Courrier*:

Nous annonçons aujourd'hui avec plaisir, le Dr Kirkman, de Calcasieu, comme candidat pour le Sénat.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre de citoyens influents de la Paroisse Calcasieu et de la Paroisse St-Landry, que M. Kirkman a consenti à se laisser porter comme candidat à cette place.

Le Dr. Kirkman est peut-être l'homme le plus populaire et le plus généralement estimé de cette Paroisse, et nous avons lieu d'espérer qu'il obtiendra les huit-dixièmes des voix de Calcasieu et Cameron.

M. Kirkman représentait sa paroisse dans la dernière Législature, et sa conduite honnête, ferme et conservatrice est pleinement approuvée par ses commettants, et a encore augmenté, si cela était possible, sa grande popularité.

Celui-ci gagnera $20,000
Celui-là gagnera $10,000
Cet autre gagnera $5,000
Bien d'autres, $500 ou $100.
Voilà ce que l'on gagnera
Au tirage du 30 mai.
Voilà ce que l'on gagnera
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai!!
Au tirage du 30 mai!!!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

La Cour ouvre à dix heures, avec le juge Woods au fauteuil.

L'examen des témoins à charge continue.

Un vieux nègre, répondant au nom de Gilbert Noble, est le premier à parler. Ce qu'il dit n'est pas fort intéressant. Malgré son âge, il se trouvait, le fusil sur l'épaule, parmi les émeutiers noirs enfermés dans la maison de cour, et il raconte à sa façon le combat de Colfax, qu'il qualifie, nécessairement, de boucherie. Nous ne répéterons pas les divagations du vieil africain; mais nous prendrons note d'une réponse qu'il a faite à une question de M. Ellis, l'un des avocats de la défense, parce que cette réponse prouve combien les aventuriers politiques qui désolent la Louisiane ont réussi à inculquer de fausses notions sous le crâne épais des pauvres nègres ignorants.

Gilbert Noble a déclaré qu'il avait pris les armes et qu'il s'était rendu à la maison de Cour de Colfax, parce qu'on lui avait dit qu'il fallait qu'il vienne défendre son pays.

Ainsi, la patrie pour ces pauvres gens, c'est une terre promise, où le travail n'existera plus, où l'or se ramassera dans les ruisseaux, où les champs de maïs et de patates n'auront besoin d'aucune culture pour produire une abondante moisson; où les vêtements nécessaires pour garantir le corps contre les intempéries de l'hiver, pendront aux branches des arbres de la forêt; où enfin, il n'y aura pas de blancs, et pas d'autre loi que le caprice des heureux habitants de cet Eden.

Voilà ce que les *carpet baggers* du Nord viennent prêcher dans les campagnes. Ils ont un habit bleu avec de gros boutons de cuivre doré, un chapeau de soie pyramidal; ils se font précéder par un tambour et par un fifre; et, nouveaux prophètes, ils font de nombreux prosélytes, qui les hébergent et qui versent dans leur besace béante les nickels rouillés, fruits de leurs économies.

Pour écouter les paroles mielleuses de ces charlatans de bas-étage, le laboureur quitte sa charrue et le terrassier sa bêche.

Ces misérables fourbes en sont arrivés, par leurs perfides insinuations, à exciter l'affranchi ignorant contre son ancien maître, à fomenter la discorde, à faire naître des conflits de races; et leur œuvre une fois accomplie, après avoir été choyés, idolâtrés par leurs dupes, ces aventuriers sans vergogne sont partis, emportant leur fortune mal acquise, ne se souciant pas, de crainte des éclaboussures, d'assister à l'explosion qu'ils avaient préparée de longue date.

Ce qui est arrivé dans la paroisse Grant, arrivera dans toutes les paroisses de la Louisiane, à moins que justice ne soit faite.

Les vrais coupables sont les chefs cachés, les lâches intrigants, qui, après avoir allumé le brandon de la guerre civile, se hâtent de décamper au plus vite, quitte à revenir ensuite pour le pillage.

M. Beckwith comprend si bien la responsabilité de la clique radicale, dont il est l'un des principaux représentants en Louisiane, dans toute cette triste affaire de Colfax, qu'il s'efforce de son mieux de détourner le courant de l'opinion publique, par un acharnement sans précédent contre des innocents, dont le seul crime est d'avoir défendu leurs foyers domestiques.

Le second témoin interrogé est William Ward, le chef des émeutiers nègres de la paroisse Grant. Son témoignage, que nous avons déjà donné tout au long, n'annonce rien de nouveau. Il n'était pas au combat de Colfax: il s'est enfui, nécessairement, avant la bataille.

M. Ellis met, pendant quelques minutes, ce triste personnage sur la sellette et le force à se contredire souvent.

Il lui présente un article signé par lui, Ward, et par Register, Flowers et autres, qui a paru le 12 avril 1873 dans les colonnes du *Republican*, sous le titre de: Les désordres de la paroisse Grant, Narration des événements.

Ward nie avoir eu connaissance de cet article et déclare qu'il n'a pas autorisé l'usage de son nom.

Un témoin blanc, nommé H. J. Harvey, est entendu après lui. Il était un des députés du prétendu shérif Shaw, qui l'avait enrôlé pour maintenir la paix. Il n'assistait pas au combat.

Ce qu'il dit est si insignifiant que cela ne mérite pas d'être rapporté.

La cour s'ajourne à ce matin.

LES VOLEURS A L'ŒUVRE.

Un trait digne de Poulailler.

M. Badger, le très redoutable chef de la police, doit être furieux. Nous le voyons d'ici, tourmentant la poignée de son grand sabre de milice, en grinçant des dents.

En effet, il y a de quoi. Les voleurs lui ont joué un tour pendable, et loin de lui savoir gré de son apathique indifférence, les voilà qui se moquent de lui et qui lui font un pied de nez!

Vers deux heures, hier matin, de hardis coquins sont entrés dans la grocerie de M. Albert G. Phelps, au coin des rues Félicité et Prytania, et sans daigner s'occuper des marchandises empilées dans le magasin, sont allés droit au coffre-fort, qu'ils ont ouvert, en pratiquant plusieurs ouvertures autour de la serrure, à l'aide d'un ciseau en acier trempé.

Ils espéraient, sans doute, s'emparer d'une assez forte somme en billets de banque, mais, ils ont été désappointés, car ils n'ont trouvé que des papiers, importants pour M. Phelps, mais sans beaucoup de valeur pour eux.

Ils les ont emportés, cependant, espérant qu'on offrirait une récompense pour les obtenir, et qu'ils pourraient de cette façon se rattraper.

Messieurs les citoyens de la pègre, après s'être assurés qu'il n'y avait positivement pas d'argent dans la maison, ont voulu noyer leur chagrin dans des flots de cognac et d'anisette, car ils ont débouché plusieurs bouteilles, et ont bu tour à tour à la régalade.

Avant de partir, l'un d'eux, plus facétieux que les autres, a écrit sur le plancher avec un morceau de craie:

"*Phelps—Offrez une récompense pour ces papiers*,—et il a signé d'une main ferme—"*Badger*".

On soupçonne que l'audacieux personnage qui s'est permis de se moquer de son chef de police, n'est autre que le notoire Pierre Bertin, qui s'est échappé du pénitencier de Bâton Rouge, il y a deux semaines, et qui doit être en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Si ce n'est pas lui, c'est, dans tous les cas, un drôle qui ne manque ni d'aplomb, ni d'esprit.

M. Phelps, en se rendant hier matin à son magasin et en s'apercevant qu'il avait été volé, s'est hâté de communiquer le fait à la police, qui n'en savait absolument rien.

Les papiers qui ont été enlevés peuvent être évalués, à peu près, à cinq mille piastres.

En voici la liste:

110 actions de la banque "Mechanics and Traders."

10 actions de la Compagnie d'assurance "Mechanics and Traders."

10 actions de l'Association de la Foire agricole et industrielle de la Louisiane.

160 actions ordinaires de la Compagnie des levées de la Louisiane.

Il est fort douteux que M. Phelps rentre en possession de ces valeurs, s'il se fie à la police pour cela.

Il y avait autrefois une certaine personne qui se chargeait de ces sortes de transactions...... *honnêtes*, entre les voleurs et les volés; mais malheureusement pour M. Phelps, cette personne occupe une position trop élevée maintenant pour consentir à se charger d'une mission aussi.... *délicate*.

Le vol que nous venons de rapporter est déjà assez hardi, mais en voici un autre qui le serait encore bien davantage, si ce que l'on nous dit est vrai.

Dans la nuit de mercredi, un homme, dont le nom est inconnu, a été attaqué, au coin des rues Bienville et Remparts, par deux surnuméraires de la police métropolitaine, les nommés Pullen et Menham, qui se sont mis en devoir de fouiller ses poches.

Les cris de la victime ont attiré plusieurs citoyens et le capitaine Rey, qui, avec l'aide des premiers, a réussi à capturer l'un des deux coquins, Pullen. L'autre s'est enfui.

Si les informations qui nous ont été fournies sont bien fondées, faudrait-il croire que certains membres de la police agissent de connivence avec les voleurs?—C'est raide!

M. Badger n'a pas le droit de se vanter, et on pourrait lui demander, où donc choisit-il ses hommes?

M. Clinton fait arrêter un collecteur de taxes concussionnaire.

M. Clinton, pseudo-auditeur de l'Etat, a fait un affidavit, avant hier matin, devant le juge Mc Arthur, contre W. S. Peeler, député collecteur de taxes de la paroisse Grant, accusé d'avoir détourné les fonds de cette malheureuse paroisse à son profit, ou plutôt au profit de son parti, car on dit qu'il a employé l'argent qu'il a collecté pour pousser à la condamnation des neuf prisonniers de la paroisse Grant.

W. S. Peeler a été arrêté, hier matin et mis sous caution de $2500.

M. Clinton, pour une raison que nous ne connaissons pas, ne s'est pas laissé arrêter pour des considérations de parti.

Les Droits Civils.

Les procès en dommages se suivent à la Quatrième Cour de District, devant le pseudo-juge Lynch, et ils se ressemblent assez généralement.

Hier, l'affaire de Charles Lewis, couleur, contre M. Hugle McClorkey, lui réclamant $500 de dommages, pour avoir refusé de lui servir un verre de soda, a été portée devant ce tribunal.

Le jury n'a pas pus s'accorder et il a été déchargé.

On prétend que P. B. S. Pinchback se propose d'instituer une action en dommages contre M. Hugo Redwitz, pour avoir commis la très grosse erreur de le prendre pour un *carpet bagger*. Pinch. est un aborigène et il ne veut pas être confondu avec les chevaliers de la besace. Il a raison parbleu!

Le procès contre la compagnie des Levées.

Le pseudo juge Hawkins, de la cour de district, dite supérieure, a décidé, dans le procès intenté par les docteurs S. Choppin et C. Beard contre la compagnie des Levées, lui réclamant $43,700 de dommages-intérêts pour les dégâts causés par l'inondation sur leur propriété dans la paroisse Iberville, que la dite compagnie n'était pas responsable des dégâts, attendu qu'il n'y avait pas de contrat préalable à cet effet, entre elle et les demandeurs.

Le meurtre du jeune Roux.

L'examen préliminaire de l'assassinat de M. Jules Roux, en ce qui a trait à l'accusation portée contre D. M. C. Hughes, a eu lieu hier.

Plusieurs témoins ont été entendus, et un alibi a été prouvé. M. Hughes a donc été acquitté. Il avait employé pour le défendre MM. H. C. Castellanos et F. C. Zacharie. La poursuite était représentée par M. U. H. Braughn.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie pour les victimes de l'inondation se montent à $2,692.45; ce qui porte le chiffre total des fonds de secours à $140,547.

Voici la liste:

Citoyens de Bowling Green par le maire, H. C. Hines	$77 20
Thos G. Brown et autres bijoutiers de New-York par M. E. A. Tyler, troisième versement	500 00
W. F. Goldwhaite, N. O.	5 00
Première Eglise Baptiste de Washington	50 25
Hon. P. Phillips, avocat à Washington	50 00
Jeunes filles de l'école Ste-Anne	10 00
Citoyens de Lowell, Massachusetts, par l'entremise de E. B. Patch	2000 00
Total	$2,692 45

Dans notre numéro d'hier matin une erreur d'impression nous a fait porter à $250,000 00 le montant souscrit par Frederick Seymour &Co., de New-York. C'est $250 que nous avons voulu mettre.

Club Dramatique Louisianais.

C'est demain soir, que le Club Dramatique Louisianais donnera une grande représentation au théâtre des Variétés pour le bénéfice des inondés.

Les amateurs qui composent ce Club sont bien connus et ont fait déjà leurs preuves sur la scène plus d'une fois.

Nous avons lieu de croire que la salle des Variétés sera comble, samedi soir, autant à cause de l'attrait du spectacle, que dans un but de charité.

—La *République française* a reçu les détails suivants sur l'évasion de Rochefort et de ses compagnons de captivité à la Nouvelle-Calédonie:

Ils étaient, comme on sait, dans la presqu'île Ducos, où sont gardés les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée. La presqu'île Ducos, qui est bordée de récifs, s'avance sur la côte ouest de l'île, en avant de Nouméa, la capitale de l'île. Une ligne de bancs de corail s'étend parallèlement à la côte. Entre cette ligne et la côte, les navires d'un faible tirant d'eau peuvent pénétrer, pour faire du trafic avec les établissements commerciaux qui la bordent. Une goëlette, ayant son youyou à la remorque, s'est engagée dans le canal. M. Rochefort et ses compagnons péchaient à la ligne. La goëlette largua son youyou qui s'approcha de la presqu'île Ducos, et recueillit les évadés lesquels s'étaient jetés à la nage. La goëlette, aussitôt gagna le large.

—Arrestation du prince Gyorgy:

La police viennoise vient d'arrêter un malfaiteur qui a fait, dans le haut commerce parisien, un nombre de dupes extrêmement considérable. Cet homme se donnait le nom de prince Gyorgy.

Gyorgy, accompagné d'une aventurière de sa sorte, fille d'une beauté remarquable, qu'il présentait partout comme sa femme, se fit ouvrir de nombreux crédits dans les premières maisons de la capitale, en se recommandant des noms les plus connus de l'aristocratie.

Personne ne doutait de sa solvabilité. Il y a quelque temps, il quitta Paris pour se rendre à Pesth. A peine arrivé, il écrivait à l'un de ses nombreux fournisseurs, Mme Ch..., couturière des plus connues. Il demandait qu'on lui envoyât plusieurs châles de dentelles à choisir. On lui en expédia de divers genres, pour 12,000 francs environ.

Les châles ne revinrent pas.

Mme C... adressa alors une plainte au consul général de France à Pesth.

Le prince Gyorgy venait justement d'être arrêté à Vienne pour une autre escroquerie.

Voici la réponse que cette dame a reçue du consul:

Madame,

Ayant appris l'arrestation du sieur Gyorgy, pour cause d'escroquerie, à Vienne, je me suis empressé de transmettre à l'ambassade le dossier que vous m'avez envoyé, afin qu'il soit présenté contre cet individu, dont le vrai nom est Duchêne, et qui a été l'un des chefs de la commune de Paris.

Recevez, etc.

Vicomte F. de BEAUMONT.

Le faux prince Gyorgy, outre ses escroqueries, qui se montent à une somme énorme, aura à répondre de sa participation à l'insurrection.

Quant à la femme qui l'accompagnait, prévenue à temps, elle a pu s'enfuir. Nous ignorons encore son nom. (Gaulois.)

—Au moment où l'excellente musique de la garde de Paris entame—dans le jardin du Palais-Royal—une fantaisie sur *Oberon*, une gamine de cinq à six ans se met à pousser des cris abominables.

On s'efforce—mais en vain—de la faire taire.

Un quidam, impatienté, s'adresse à la maman:

—Sacrebleu! madame, il faut la corriger....

—Oh! monsieur, y songez-vous! c'est la crème des petites filles!....

—Eh bien, justement, la crème fouettée est la meilleure!

UN VRAI CATALAN.—Dernièrement est arrivé à Paris un étrange voyageur, qui a frappé à l'ambassade d'Espagne. C'est un montagnard catalan, qui est venu à pied, chaussé d'espadrilles, et sans autre bagage qu'un bâton noueux, de Tortosa à Paris. Il a mis quinze jours pour accomplir ce trajet.

—Que voulez-vous? lui a-t-on demandé à l'ambassade.

—Qu'on m'indique le chemin de Londres; car j'y vais avec une lettre de mon cousin le meunier pour le général Cabrera.

En effet, cet homme va à Londres avec cette lettre pour demander un secours à l'ancien général du premier prétendant. Il se propose d'arriver à la capitale anglaise, de toucher les quelques livres que Cabrera ne manquera pas de lui donner et de retourner à pied à Tortosa.

Pour payer le passage du bateau, il a demandé 5 francs au chargé d'affaires d'Espagne, qui les lui a donnés de grand cœur.

Ce hardi voyageur ne parle pas un mot de français, d'anglais ni même d'espagnol; il ne connaît que le catalan.

Voilà un voyage qui explique la guerre carliste. Dans un pays où il y a des hommes de cette trempe, tout est possible

20.

Relevez le Système.—Le grand objet, dans les cas d'indigestion, accompagnés de dérangements du foie, des intestins et des nerfs, est de mettre l'estomac en état de dissoudre promptement et sans peine, les aliments soumis à son action. Cela est accompli et au delà, par l'usage quotidien des Amers de Hostetter, (Stomach Bitters.) Il faut en prendre une dose avant chaque repas. Le bon effet en sera vite apparent. La perte de muscles, de force et d'énergie que cause ordinairement la dyspepsie, sera arrêtée. La transmigration de la bile à la peau cessera, et ce fluide cathartique passera dans les boyaux et contribuera à les tenir libres. Chaque organe en rapport avec l'estomac sera fortifié et régénéré. Les cibles de l'estomac en recevront une favorable influence, aussi bien que le foie, le canal alimentaire et les pores. Enfin, toute l'organisation sera remise en état de résister au mal et de le terrasser. Si la médecine est prise régulièrement et avec persistance, le résultat que nous avançons est certain.

MALADIES DU FOIE ET DU SANG.

Observations du Dr. R. V. Pierce.

Le foie, quand il fonctionne bien, secrète, chaque jour, environ deux livres et demie de bile où se trouvent une grande quantité de rebut provenant du sang; lorsqu'il devient engourdi ou est atteint de congestion, il ne rejette pas cette substance nuisible qui reste pour empoisonner le sang et parcourt tout le système. Quel doit être l'état du sang quand il reçoit et garde journellement, deux livres et demie de poison! La nature essaie de chasser ce poison par d'autres canaux et organes, tels que les poumons, la peau, etc., mais ce surcroît de travail épuise ces organes, et comme ils ne peuvent soutenir longtemps la pression ils sont affectés.

Le cerveau—grand centre électrique de toute vitalité—est stimulé par le sang impur qui le traverse après avoir passé par le cœur; il cesse de fonctionner convenablement, de là les symptômes de poison par la bile, c'est-à-dire la langueur, les maux de tête, l'impossibilité de concentrer son esprit sur un sujet, le manque de mémoire, l'assoupissement, les affections nerveuses, les sombres appréhensions et l'irascibilité. Le sang lui-même étant vicié, il se forme sur la peau des taches brunes, des boutons et autres éruptions, des dartes et des tumeurs sanglantes. L'estomac, les entrailles et d'autres organes s'en ressentent tôt ou tard; il en résulte la constipation, les hémorroïdes, l'hydropisie, la dyspepsie et la diarrhée. Il y a d'autres symptômes communs, ce sont: amertume ou mauvais goût à la bouche, chaleur interne, palpitation, toux, irrégularité d'appétit, embarras à la gorge, gonflement de l'estomac, douleurs aux côtés, aux épaules ou au dos, froid aux extrémités, etc., etc. Quelques uns seulement de ces symptômes se présentent dans le même cas. Le foie étant le grand nettoyeur, faites qu'il fonctionne bien et les impuretés qui prennent naissance dans le sang et vicient le système disparaîtront. Il faut, pour atteindre ce but, avoir recours à mon Golden Medical Discovery et à mes pilules purgatives. Deux remèdes qui combattent victorieusement toute espèce d'humeurs, depuis la scrofule du caractère le plus grave jusqu'au bouton le plus ordinaire. 19 mai—6t. V. et C.

Décédée, hier jeudi 21 mai 1874, à onze heures du matin, à l'âge de soixante ans, Mme MARIE HORTHA. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de feu son mari A. Horta, et de son gendre F. Masich sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de sa demeure No 44 rue des Remparts, près Douane.

Les journaux de Baltimore, Richmond et Fredericksburg sont priés de reproduire.

Décédée, hier à 5 heures du matin, Mlle ERNESTINE BLACHE, âgée de trente trois ans. Les amis et connaissances des familles Debergue et E. Blache sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira du No 227 de la rue des Ursulines.

A.'. L.'. G.'. D.'. G.'. A.'. D.'. L'U.'.

La Resp.'. L.'. REDEMPTION No. 31, procédera aujourd'hui, 22 de mai, à l'élévation de premier compagnons au sublime degré de Maître.

Tous les M.'. M.'. des sœurs Loges sont fraternellement invités à la cérémonie qui aura lieu à 7 heures et demie précises P. M. dans le Temp.'. du Sap.'. Cons.'. au coin des rues St-Pierre et St-Claude.

Par mandement du V.'. M.'.

JOSE CARRERE, 32ème.

Le Secrétaire ANT. R. GODOY, M.'. M.'.

12 mai—1t

Théatre de l'Opéra.

Le Directeur de l'Opéra demande, pour la saison 1874-1875 des premiers et seconds violons et altos. S'adresser à M. K. MOMAS, chef d'orchestre, à l'Opéra, entrée rue Toulouse.

Nouvelle-Orléans, 21 mai. 21mai—7t

M. J. MAYAN, première basse de l'Opéra, s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans pour s'y livrer à l'enseignement du chant, sollicite le bienveillant patronage du public.

S'adresser au magasin de musique de M. Charpaux, 9 rue Royale. 20mai—3t

Grands Bois de Construction.—Le bateau de touage M. IRVIN, (du Bayou Sara) capitaine B. White, est arrivé le 20 mai 1874, ayant à sa remorque cent-cinquante arbres de cypre, propres à faire des mâtures, de 70 à 100 pieds de long. Ce bateau a fait le trajet de Bayou Sara à la Nouvelle-Orléans (180 milles) en 28 heures. On peut voir le bois de construction en face de la rue Lyon, Sixième District.

21mai—2t L. CARBO, Sr., Agent.

Pompanos!! Pompanos!!

et Maquereaux Espagnols!

LES soussignés viennent de recevoir de magnifiques Pompanos parfaitement Frais, qu'ils recommandent aux gourmets. On le trouvera au marché français, étaux Nos. 77, 78, 79 et 80.

ENGLAND, TALLON & Co.

21 mai—4t. Bureaux No. 69 rue Front.

Avis aux amateurs de chasse.

Mr JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau specimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monte Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Mr. Julien Saget vendra ses armes de $5 à $15 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.

20 mai—3 mois.

Avis.

Le DR CANTRELLE a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à dater d'aujourd'hui, 12 mai, il donnera des consultations tous les jours à la pharmacie Levesque en face la grille des Casernes.

Résidence 54, rue Royale entre Port et St-Ferdinand—Office de 3 à 4 heures.

12 mai—Ma J D

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

8mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE

A PARIS.

12......RUE CASTIGLIONE......12

Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 fév—1an

AVIS

Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE,
Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

Réparation et accord de pianos.

En peu de temps et à des prix très modérés par d'habiles ouvriers W. F. Reitmeyer, autrefois chez M. Fehrenbach, M. F. W. Bremer, de l'ancienne maison Zorn & Bremer, et M. F. Haddel, ont maintenant attachés à mon département des réparations. Faites demander le coût des réparations.

LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de pianos, No 18 de la rue Baronne.
17mai—3f r P

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$100,532,06
Sur les risques d'incendie	80,029 98	
Sur les risques maritimes	14,363 80	
Sur les risques de rivières	6,121 28	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir		
Sur les risques d'incendie	25,256 54	
Sur les risques maritimes	6,835 07	
Sur les risques de rivières	1,180 11	33,271 72
		67,260 40
Moins 15 pour cent remis aux assurés	7,215 01	
Taxes	7,320 77	
Réassurances	6,705 40	
Loyer	3,250 27	
Primes retournées	1,091 89	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 60	41,273 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$25 986 46
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		78,093 20
Prêts sur gages		42,517 02
Effets pour primes à courte échéance		17,781 60
Actions de banque et autres actions		58,479 11
Biens fonciers		17,661 51
Primes en voie de perception		16,410 86
En banque		54,922 99
Total de l'actif		$275,866 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi ce 18 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 146, rue Gravier

A la Renommée des Sirops.

73......Decatur......73

NOUVELLE-ORLEANS.

Grande reduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE,
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

10 mai, 4m—3 P S

DU DEHORS.

Voici ce qu'on pense, au dehors, de l'Amer Condurango de Maguire. Voulez-vous une meilleure preuve de son efficacité? Lisez ceci

St-Louis, 13 avril 1874.

A MM. J. & C. Maguire:

Nous, soussignés, porteurs de lettres de la ville de St. Louis, avons fait l'essai de l'Amer Condurango de Maguire (pour le foie et le sang.) Il nous a fait tant de bien, que nous le recommandons cordialement comme un remède aussi efficace que simple. Quoique exposés à toutes les intempéries de l'air, nous n'avons éprouvé aucun inconvénient après l'avoir pris.

T. H. KELLY, M. REILLY,
W. H. CORNELL, P. J. CONWAY,
R. A. MAGANN, EDWARD BYRNE,
HENRY C. MOORE, PHIL. McCOY,
TALBOT SMITH, BEN. F. COOPER,
BILL BUCKMAN, P. D. MAHER,
ROBT. McFADDEN, LOUIS WALSER,
DANIEL DALY, L. R. NORMAN,
WM. AMOS, JAMES MAGILL,
M. L. PARKE, JOHN CAULFIELD,
M. J. BRENNAN, WM. SMITH,
GEORGE BRADLEY, GEORGE ERNST,
P. J. O'BRIEN, PHIL. SCHOLL,
J. E. SILENCE, ED WEBER,
F. JOS. LUITEKE, J. W. WRINKLER,
HENRY GEREKE, E. GAEBLER,
JOHN WINTER, OTTO GEIGLING,
JAS. THURSBY, G. W. MONROE,
JOHN O'BRIEN, JOHN GRAULICK,
A. KATHRINUS.

Condurango de Maguire.

Nouvelle-Orléans, mai 1874.

A MM. Morrison & Woodward, au coin des rues Canal et Magasins:

Messieurs, n'ayant eu qu'à nous féliciter d'avoir eu recours à l'Amer Condurango de Maguire pour le foie et le sang, nous désirons parler de sa remarquable efficacité surtout comme dépuratif, diurétique et purgatif aussi puissant que le calomel, le blue mess et d'autres préparations mercurielles n'irritant pas et ne donnant pas des nausées comme elles.

Nous le recommandons pour l'indigestion, la constipation, les maux de tête, les fièvres en frisson et les maladies provenant du foie et des reins.

James F. Casey, Collecteur de la Douane,
Johnson Armstrong, 58 Camp.
Jack Wharton.
Robert L. Adams, of Robt. L. & Wirt Adams.
B. P. Echel, 73 Poydras.
John F. Thomas, 108 Camp, bureau de la Gazette.
G. A. Hamilton, Mail Agent, Kattie and Lee,
Eason Pilcher, 109 Douane.
Peter Moran, (Page & Moran).
Robert Chapsky 44 Magazine,
Silas Weeks, 48 Carondelet.
C. A. Green, 52 Union.
J. N. Garrisson, 209 Camp.
A. S. Davidson, Canal street Ferry.
Charles Grice, Steamer Natchez.
Chas. H. E. Colton, 271 St-Mary.
S. H. Davis, Jr.
Jas. Littlejohn, 39 Natchez.
S. Pescay 222 Josephine.
A. G. Pierpont, 630 Camp.
John M. Burrows, 72 Gravier.
P. J. Punch, Propriétaire et Editeur Merchants' and Brokers' Price Current.
Charles R. Ralley, 38 Magazine.
R. W. Young, 19 Camp.
E. K. Converse, 84 Magazine.
J. Janney, 117 Commune.
L. J. Doize, 64 Baronne.
H. H. Bryan, Jr., avocat.
J. P. Harrison, Jr. 64 Baronne.
J. W. Davis, of Davis & Freret.
H. Carter, Canal Street Ferry.
R. A. Owen, steamer Natchez.
F. B. Green, encoignure Perdido et Freret.
Edward Newman, Troisième et Baronne.
James H. Hummel, Our Home Journal.
W. S. Mount, Carondelet et Union.
Thomas J. Woodward, 94 Constance.
John A. Russell, 2 rue Seconde.
J. R. McConnell, 290 rue Philip.
W. W. Huck.
Thomas O'Neil, 143 Commune.
Jno. P. H. Short.
D. A. Wilson.
Thos. A. Harris, Editeur N. O. Weekly Times
17 mai—D.Ma.S.

Pois de la Caroline.

2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS, en magasin et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par
JOHN B. LAFITTE & CIE.
30avril—1m. 187, rue Gravier.

Demande.

ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. Sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des à pointemens très libéraux; mais ils doivent être bien recommandés. S'adresser au No. 256 rue du Canal. 19mai—m

Demande de place.

UNE Veuve sans enfant, et pouvant fournir les meilleures recommandations, désirerait se placer comme dame de compagnie dans une famille qui s'absenterait cet été.

S'adresser par lettres aux initiales G. L. bureaux de l'*Abeille*. 17 mai—5t.

AGRICULTURAL AND MECHANICAL COLLEGE of the STATE OF LOUISIANA.

Bâtisses de l'Université, au coin des rues Commune et Baronne, Nlle-Orléans.

AVIS AUX CANDIDATS DEVANT ETRE ADMIS.

Les étudiants qui désirent se faire admettre dans cette institution se présenteront pour le moment, au DR. JAMES BURNS, tous les matins, excepté le dimanche, de 10 heures à midi, à l'effet de subir un examen. Les examens auront lieu dans la salle de l'Académie des Sciences.

La loi exige que les élèves, pour être admis, habitent l'Etat, soient âgés d'au moins douze ans et aient une bonne éducation anglaise. Le cours comprendra, principalement, les arts et les sciences applicables au progrès de l'agriculture et de l'industrie, sans que la littérature soit négligée.

Une école de dessin et une école de chimie pratique et agricole ont été organisées pour une session d'été.

La presse de l'Etat est priée de répandre ces renseignements dans les paroisses.

THOS. NICHOLSON, D. M.
Président du comité d'instruction.
15mai—14t

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

Les comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 16 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisées par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER,
Administrateur des Finances.
17mai—☞

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus possibles, par

BARNETT & CAMMACK,
Courtiers,
10 mai—1m Au No 12 de la rue Carondelet.

Avis aux Contribuables.

BARNETT & CAMMACK
COURTIERS

AU No. 12 de la rue Carondelet, continueront à payer, aux taux les plus bas possible, les taxes d'Etat et les taxes de ville. Ils achètent et vendent toute espèce de scrips d'Etat, de ville et d'écoles. 25avril—1m

Avis Important aux Contribuables.

JE paierai les taxes de ville et d'Etat antérieures à 1874, aux taux les plus bas possibles.—Je vendrai les mandats aux conditions les plus libérales et en sommes au gré des acheteurs.

C. B. SOARES,
25avril—1m. au No 32 de la rue St-Charles.

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS

ET BOTTINES,

27mars—au 12 juillet A bon marché!

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & Co.

Au No. 168, de la rue du Canal.

REÇOIVENT en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées, des Stores, de genres nouveaux et élégants.

Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—7m PF.

E. BOISSET,

TAPISSIER.

135......rue Royale......135

LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25 et au-dessus garantis. Matelas sur commande, etc., etc. Réparations de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs.

12mai—1m.

AUX ETRANGERS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No. 33 de la rue Carondelet, N.O.
Boîte 2027 du bureau de la poste. 10mai—3m.

Ecole Classique et Commerciale.

L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an
" Commercial, $360 "
" Classique, $420 "
Frais d'entrée (extra charge) $10

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Monluzin, Baie St-Louis.

13 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Bureau pour le Placement des ACTIONS DU Milneburg Railroad Company.

LE soussigné annonce au Public qu'il est prêt à recevoir les souscriptions pour le Railroad, et à donner toutes les informations désirables,

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1874
F. FERNANDEZ.

Bureau, Nos. 101 et 105, Coin Conti et Passage de la Bourse. 14 mai—10t

46.....RUE DE CHARTRES.....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coûtant, avant son départ pour France à la fin de mai.

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants filletes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles
Dernier genre,
800 cartons Fleurs
Beau choix,
1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, écossais, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

29mars—6m

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif..........$25,000,000
Revenu Annuel au delà de......8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44......RUE CARONDELET......44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,600,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs, S. H. Kennedy,
E. F. Mioton, Saml. Smith,
Thos. A. Adams, Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc, S. O. Nelson,
L. B. Cain, Paul Fourchy,
Geo. Foerster, Fk. Camerden,
T. J. Semmes, J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton, Wm. S. Pike,
E. Pesle, Wm. B. Schmidt,
S. Forcheimer, A. Chiapella,
F. S. Sampson, J. A. Dufilho.

MÉDECINS-EXAMINATEUR

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D
Chs. Turpin, M. D.

8 mars—☞

Grande Excursion

A LA COTE DU BAS DU FLEUVE.

LE beau steamer ST-JOHN partira du pied de la rue du Canal, DIMANCHE, 24 mai 1874, à 1 heure, pour les crevasses Bellechasse et Verbois. Les touristes verront comment se ferment des brèches. Le bateau sera de retour vers 8 heures du soir. Il y aura à bord de la musique et des rafraîchissements. Prix du voyage, aller et retour, $1 00. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

21mai—4t. J. P. McELROY, Capitaine.

Culture de Jute.

La Jute peut se semer presqu'à la Mi-Juin et dans les terres inondées; produit un textile abondant, et en demande illimitée, chasse les les chenilles du Coton.

Cette culture peut rapporter plus qu'aucune autre; point de travail après les semailles jusqu'à la récolte, qui se fait en trois ou quatre mois.

Dépôt de Graine chez
A. TESSON, 54 RUE ROYALE.
17mai—6t

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 73 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier,
JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. U. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
H. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY,

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir
25avril—PP

PATRONS OF HUSBANDRY.

Districts Inondés.

Les présidents des GRANGES subordonnées, sont invités à convoquer des assemblées immédiatement et envoyer une liste de tous les membres qui ont besoin de secours. Ils voudront bien faire savoir tout ce dont ils ont besoin, car on croit que nous recevrons de l'aide de tous les patrons des Etats-Unis. On pense pouvoir trouver, sur les hautes terres hautes, des semences pour les personnes que les eaux empêchent de faire une récolte. Il faut donner exactement les noms, la localité et le nombre de celles qui désirent être transportées ailleurs, faire savoir l'espèce et la quantité de grains dont on besoin celles qui désirent rester où elles sont. Les patrons sont priés de veiller à ce que les demandes ne viennent que des personnes qui sont réellement dans le besoin, et de donner une liste des fermiers de la localité qui ont besoin de secours.

Le comité exécutif des Granges de l'Etat se réunira dès que les ports et les chemins de fer auront été réparés et les demandes lui seront soumises par le soussigné.

N. D. WETMORE,
Secrétaire des Granges de l'Etat.

Tiroir 497 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 1mai—1m

AYANT VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de Barbier No 36 rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciennes habitudes que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de barbiers connues sous la dénomination de ST-CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre près de l'entrée pour les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements je porterai toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me favoriseront en m'accordant leur patronage.

9mai—1m DMJ BAPTISTE.

AUGUSTE CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGE.

39......Rue de Chartres......39

VIENT de recevoir et offre à vendre à des conditions libérales, un assortiment complet de médicaments français, parmi lesquels:

Huile de foie de Morue. De Jongh, Fauré, Hogg, Chevrier.
Vins. Quinium, Abbadie au quinquina, Mollier, de Pepsine Boudault, de Seguin.
Perles de Clertan. Assafoetida, Chloroforme, Ether, Therebenthine, Valériane.
Granules. Acide arsenieux, Digitaline, Cicutine, Valérianate d'atropine, Aconitine.
Sirops. Aubergier, Briant, Gally, Lamouroux, Bonjean, Churchille, Pepsine, Mouchevean, Digitale, Portal et autres.
Antiglaireux. Tamar indien.
Capsules. Mothes, Raquin, Ricord, Mattey Cayla, Matico, Clarké.
Cigarettes contre l'Asthme. Léchasseur, Espic, Indiennes Grimault, Ducros Elexir.

Pilules.—Blancard, Vallet, Frank, Colbert, de Santé, Laville.

Dragées.—Gélis, Pelletier, Gélis Conté.

Injections.—Brou, Ricord, Matico, Cadet.

Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Duconge. 24avril—1m.

KIRSCH.

En Caisses et en Futailles.

En débarquement du navire La Comtesse Duchâtel et en entrepôt de Douane.

AUSSI: 5 futs fromage de Gruyère.

A vendre par V. BATTALORA.
10mai—3e 18&19 rue Dumaine

MARCHANDISES SECHES

POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.

20......CHARTRES......20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP DMAVélm.

A l'Enseigne de la Grosse Pipe.

P. E. SARRAZIN,

Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer.—PIPES, etc.

RUE DECATUR (anciennement Vieille Levée,)
280, entre Ursulines et Hopital.
29avril—1m

JNO. G. WIRE,

ENCANTEUR.

EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c.,

Au No 169, de la rue Poydras.

LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 8mai—1m

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand Commissionnaire,
24 oct—72—1 an No. 18 rue Union.

Propriétés à vendre et à louer.

Excellente Occasion.

A VENDRE, pour cause de changement d'affaires, un café favorablement connu et situé en face du Marché français. Pour les conditions, s'adresser à M. J. P. L. Henry, à la grocerie rue Poydras, No. 281, coin Franklin. 1ermai—6t

A Vendre.

LE FONDS D'UN MAGASIN DE DRY GOODS très bien achalandé et situé encoignure Bienville et Marais.

Pour les conditions s'adresser No 61, rue Tchoupitoulas. 21 mai—6t

POSITION TRES CONVENABLE pour magasin de marchandises sèches et résidence de familles,

A LOUER,

Située à l'angle des rues Royale et St-Philippe.

LE magasin établi depuis de longues années à l'angle des rues Royale et St-Philippe, avec étagères, comptoirs, gaz et installations complètes à louer à bas prix à un bon locataire. Cette maison a été continuellement occupée comme magasin de marchandises sèches depuis dix-sept ans, et jouit, par sa position, d'une nombreuse clientèle bien établie. On pourra en prendre possession au 1er Juin.

—AUSSI—

Les appartements de résidence au premier étage ayant des entrées séparées, composés de huit pièces éclairées au gaz, chambre à bains et toutes les installations dans le genre moderne. On les louera séparément ou le tout ensemble.

S'adresser à T. DANZIGER,
20mai—1m. No 203, rue du Canal.

A Louer.

Le magasin à quatre étages (volets en fer) portant le No 59 de la rue de la Douane et qu'occupait récemment M. Joseph Bougère. Conditions raisonnables pour un bon locataire. S'adresser à

J. M. SEIXAS,
14mai—J.S.D. No. 194 de la rue Gravier.

Grocerie à vendre.

Vente pour changement d'affaires.

GROCERIES D'une GROCERIE bien achalandée et faisant de bonnes affaires, située dans le Troisième District de cette ville.

Pour les conditions s'adresser chez M.
P. N. CANTON.
16 mai—6t. Nos 103 & 105, Vieille-Levée.

A Vendre

POUR changement d'affaires, une Grocerie située dans un bon quartier du Second District. Pour références, s'adresser chez M. P. V. CANTON, No. 103 et 105, rue Vieille-Levée.

8mai—10t.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 MAI.—CLASSE No 120.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
75	67	42	46	37	14	70	58	23	49	43	27	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie,

En témoignage, nous apposons notre signature
Nouvelle Orléans, Louisiane,
ce 21 mai, 1874.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. ☜

Pour la Havane.

Le brick américain J. M. BURNS, fin voilier et de première classe, capitaine P. A. Frenty, ayant la plus grande partie de son chargement partira sous peu.

Pour reste de frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à

M. PUIG & CO.,
Au No. 57 de la rue de la Douane.
15 mai—7t

Compagnie du Chemin de Fer de la rue du Canal, du Parc de la Ville et du Lac.

AU NO. 26, RUE ST-CHARLES.

OFFICIERS—J. S. SMITH, Président.
J. H. HANDY, Vice-Président.

DIRECTEURS.

WILLIAM HENRY, W. H. BELL,
J. S. SMITH, WM. FAGAN,
JOS. RAMOND, T. H. HANDY,
R. M. HARRISON, Secrétaire.

Des livres de souscriptions pour le reste des actions sont ouverts, aux bureaux de la Compagnie; au bureau T. H. HANDY, No. 14 de la rue Royale, et à celui de J. S. SMITH, No. 73 de la rue Front.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1874. 12 mai—12t.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

No. 381 de la rue Julie.

Bureaux de l'agent Spécial pour le Fret.

Nlle Orléans, Lne, 7 mai 1874.

AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.

LA COMPAGNIE reçoit du frêt pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, excepté pour l'Arkansas.

Un contrat spécial devra être fait avec J. G. MOREY, (agent chargé des contrats) au No 2 de la rue du Camp, pour l'expédition du frêt jusqu'aux points désignés et ceux situés à l'est de Meridian et au sud d'Atlanta. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.

Le frêt doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.

La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.

E. A. BURKE,
8 mai—☞ Agent pour le frêt.

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission ($100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission ($20 l'action), conformément à l'Article III section 1 de la charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.
12mai—1m G. LANAUX, secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—104 rue du Canal.—Nouvelle Orléans, 5 mai 1874—A l'élection annuelle de directeurs qui a eu lieu au bureau de cette compagnie, lundi, 4 mai, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

P. Maspero, David McCord, S. Z. Relf, L. F. Généres, M. Puig, F. Fourchy, W. W. Smith, J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen, Chs. Lafitte.

Et à une réunion des directeurs M. Paul Fourchy a été réélu président à l'unanimité.

5mai—15t G. W. NOTT, secrétaire.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD..........Président
EMILE DEBUYS..........Vice-Président
DUSUAU HALPHEN..........Secrétaire
ULGER LAUVE..........Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertron, Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. R. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertron, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tertron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. R. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—4m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

ESCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, HENRY BACAS,
Caissier. Assistant-Caissier

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv 74—1 an

ON désire que les 3000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que les machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, ils peuvent servir à l'achat d'une machine de première classe. Nous échangeons des machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des meubles. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60,

entre Bienville et Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

BEAUX MEUBLES

AUX PRIX COUTANTS.

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, de salles à manger, bois de rose, acajou et noyer.

D. KELHAM & Co.

Au No. 36 de la rue Royale.

5 avril—3m.

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements des meubles, de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25.

30 avril—6m.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 12 juil—1an

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les râteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux râteliers qui remuent dans la bouche et ne peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gaz.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril—☞

Avis Important.

Le Docteur DUPERRON, dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des râteliers de dents artificielles dites à succion, qu'il vient d'obtenir une licence, pour employer le nouveau procédé de J. A. CASADAVANT, en retenir solidement au palais, et ceux qui tombent d'eux-mêmes, ce qu'il garantit, et ce dont on pourra se convaincre de ses propres yeux en allant à son cabinet, rue Bienville No 66, encoignure Royale. 14avril—☞

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61......RUE TCHOUPITOULAS......61

NOUVELLE-ORLEANS.

9 janv—1an73